



Février 2019



ÉDITO



L'eau est une ressource précieuse, vitale, sa préservation un enjeu environnemental et sanitaire essentiel.

Pour que nous puissions tous bénéficier d'une eau pure et saine, notre Communauté de communes Sud Roussillon multiplie les efforts.

Attentives, ses équipes veillent sur le réseau au quotidien. Elles renouvellent les compteurs les

Nous disposons ainsi, sur notre territoire, d'une eau de qualité, au coût maîtrisé.

Cette richesse, dont tous les êtres humains n'ont pas la chance de bénéficier, doit toutefois être préservée, économisée et protégée par des comportements responsables. Chacun de nous doit y contribuer.

L'un de mes souhaits les plus chers en ce début d'année est que nous réussissions à préserver notre ressource en eau et à la maintenir à un excellent niveau de qualité. Sud Roussillon fait de son côté le maximum, via une politique de gestion de l'eau rigoureuse, mais les efforts à déployer dans ce sens nous incombent à tous, sans exception.

Je compte sur vous !

Thierry Del Poso

Président de la Communauté de communes Sud Roussillon
Maire de Saint-Cyprien
Conseiller départemental

plus anciens, anticipent, programment les travaux nécessaires dans chacune de nos communes.

14 millions d'euros auront été investis pour cela depuis 2014.

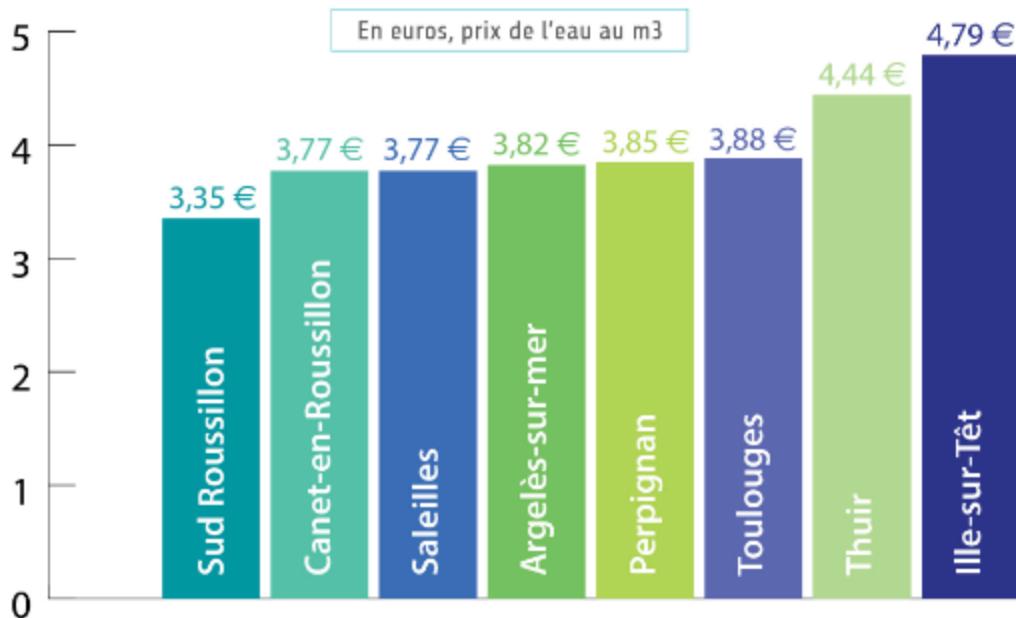
PRIX DE L'EAU EN 2018

Prix pour les six communes

Saint-Cyprien, Alénia, Latour-Bas-Elne, Corneilla-del-Vercol, Théza, Montescot = 3,35 € *

Source : Observatoire national des services de l'eau et de l'assainissement

COMPARATIF DES TARIFS



MODES DE PAIEMENT

L'eau et assainissement se facturent en deux fois :

- Une facture d'acompte en février
- Une facture-solde en septembre

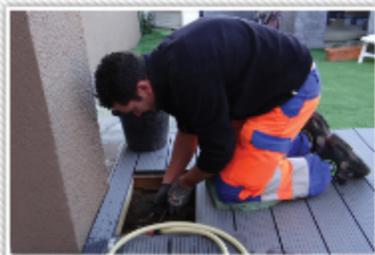
Comment payer ?

- Via le prélèvement automatique (soit à l'échéance, un mois après réception de la facture, soit mensuellement avec sept échéances de janvier à juillet puis le solde en septembre). La demande est à adresser avant le 15 novembre au service de l'eau de Sud Roussillon, avec un RIB. Un mandat de prélèvement SEPA vous est retourné pour signature. L'échéancier correspondant vous est adressé en décembre.
- Par carte bancaire, TIPI et PayFip pour titre payable sur internet. Avec votre facture, connectez-vous sur sudroussillon.fr (rubrique "Payer ma facture"), puis laissez-vous guider.
- Par TIP (Titre interbancaire de paiement). Détacher le TIP au bas de la facture, le dater et le signer, l'insérer avec un RIB dans l'enveloppe fournie avec la facture. Affranchir et poster le courrier.
- Par chèque à l'ordre du trésor public, à envoyer au centre d'encaissement dans l'enveloppe jointe à la facture.
- En espèces au guichet du Trésor public d'Elne.

REEMPLACEMENT DES COMPTEURS D'EAU

La Communauté de communes remplace progressivement tous les compteurs d'eau de plus de 10 ans. En 2018, plus de 1600 compteurs ont été renouvelés, notamment à Corneilla-del-Vercol, Théza et Montescot. La campagne en cours concerne les compteurs de Saint-Cyprien.

Les agents de Sud Roussillon se présentent au domicile des usagers. En cas d'absence, un avis de passage pour prise de rendez-vous est distribué.



NOS INVESTISSEMENTS

L'eau potable et l'assainissement sont des axes de travail prioritaires pour les équipes de la Communauté de communes. Des travaux d'optimisation ou de réhabilitation des réseaux sont réalisés chaque année.

En 2018, le rendement du réseau de Montescot a été amélioré (il est passé de 37 % à 63 %), tandis que l'interconnexion de Théza et Corneilla-del-Vercol avec le réseau d'Alénya et Saint-Cyprien a été menée à bien. Des travaux ont été réalisés également dans le secteur du Golf à Saint-Cyprien. Des interventions primordiales pour le développement du territoire, dont le coût avoisine les 4,5 millions d'euros.



FACTURE : DES AIDES EN CAS DE PROBLÈME

En cas de difficulté pour régler votre facture d'eau, prévenez le service concerné le plus rapidement possible. Vous pouvez aussi contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune qui vous guidera dans vos démarches pour obtenir une aide ou trouver une solution :

- Paiement de votre facture en plusieurs fois
- Demande au CCAS de "chèques eau"
- Sollicitation du Fonds solidarité logement (aides réservées aux personnes et familles en difficulté)
- Montage d'un dossier de surendettement (se rapprocher pour cela de la Banque de France ou du CCAS)

CINQ GESTES POUR LA PLANÈTE



Quelques bons réflexes et petites astuces permettent d'économiser l'eau et de réduire le coût de nos factures.

- Ne pas laisser l'eau couler inutilement, lorsqu'on se lave les mains ou les dents par exemple.
- Mettre une brique ou une bouteille pleine dans la chasse d'eau pour diminuer le volume d'eau disponible.
- Réduire le débit des robinets en les équipant de mousseurs ou d'économiseurs (disponibles dans les magasins de bricolage).
- Récupérer les eaux de pluie dans le jardin et les utiliser pour l'arrosage.
- Prendre des douches (50 à 60 litres d'eau) plutôt que des bains (150 à 200 litres).

